

Réf: Dossier N° 056785

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MALLOA SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, PALMERAIE VERS CABINE BLEU,
Lot 375T, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MALLOA SARL »

Objet : FOURNISSEUR DE SOLUTIONS DE PAIEMENT EN LIGNE, AGERATEUR DE PAIEMENTS EN LIGNE, DEVELOPPEMENT ET CONSULTING INFORMATIQUE LIES A LA MISE EN PLACE DE SOLUTION MONETIQUES ET DE MARKETING DIGITAL ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, PALMERAIE VERS CABINE BLEU,

Lot 375T, Ilot 2

Dirigeant(s) : M AYOLIE SAY-HALATTE STIVEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05366 du 26/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36567/GTCA/RC/2021 du 26/11/2021

